



rue de Montigny 29
6000 Charleroi
Tél. (32) 071/300.300 Fax (32) 071/509.678

ETUDE DES POTENTIALITES URBANISTIQUES ET PATRIMONIALES DE L'ENTITE DE THUIN (Partie I)

La section de Donstiennes

Décembre 2001

Avec le soutien



Fonds européen
de développement régional

Dans le cadre
du programme



En partenariat avec :



Thuin



Erquelinnes



Boussois

Table des matières

Partie 1 : L'approche urbanistique et patrimoniale

1. Introduction

2. Analyse cartographique et commentaires historiques

- A. Carte Ferraris : situation avant la fin du XVIIIème siècle, c'est-à-dire à l'époque pré-industrielle - parfois accompagnée d'une reproduction de l'Album de Croÿ (XVIe s.).
- B. Plan Popp : situation au milieu du XIXème s., c'est-à-dire le début de l'industrialisation.
- C. Plan Picc et Plan de secteur : du milieu du XIXème siècle à nos jours, l'impact de la révolution industrielle et les constructions récentes.

3. Le patrimoine de la section en images : perception par les spécialistes et les habitants

- A. Les ambiances urbaines.
- B. Observations sur quelques problématiques urbaines.

4. Conclusions de la première partie : première synthèse des atouts et faiblesses générales du patrimoine de la section.

• Partie 2 : L'approche sociologique (travail en cours)

1. Quelques données socio-économiques (population, logement et activité) issues des statistiques (INS).

2. « Le patrimoine des Erquelinnois et des Thudiens », les résultats du sondage téléphonique auprès d'un millier d'Erquelinnois et de Thudiens (enquête quantitative) ainsi que différents éléments qualitatifs de l'enquête auprès des habitants.

1. Introduction

Avis important au lecteur ! A lire absolument avant d'aller plus loin dans l'examen du document afin de comprendre la démarche !

En septembre 1999, le **Conseil communal unanime** décidait de réaliser, **avec l'ensemble des acteurs locaux** (citoyens, élus, administrations, acteurs économiques), une opération de valorisation concertée des centres urbains. Celle-ci serait menée par **Espace Environnement**, en partenariat avec la **Commune** (Collège et Conseil), la **Région wallonne** et **l'Europe** (programme Interreg), avec la complicité des homologues français du Val de Sambre pour donner à ce projet un **caractère transfrontalier**.

Ce travail a commencé logiquement par une analyse de l'état du cadre de vie et de ses atouts, sorte « d'audit ». Espace Environnement appelle cette analyse qu'il a conçue : les « **études de potentialités** ».

Ces études rassemblent les éléments d'architecture, du patrimoine, de l'espace, ... qui font la richesse mais aussi l'originalité d'une localité. Ce sont ces éléments qui font la « personnalité » d'une commune, qui font que l'on s'y retrouve, que l'on s'y sent chez soi, mais aussi qui font la fierté des habitants.

Des études de potentialités sont réalisées pour chacune des sections des deux entités d'Erquelinnes et Thuin. Les richesses locales sont présentées en 14 documents (six pour les anciennes communes d'Erquelinnes et huit pour Thuin). Ceux-ci constituent une base de réflexion pour l'ensemble des acteurs afin d'aboutir à des propositions d'aménagements dans chacune des anciennes communes.

Les études de potentialités sont le résultat d'une double approche :

- l'approche urbanistique et patrimoniale, résultat de l'approfondissement des connaissances des lieux par les auteurs de l'étude, avec un premier éclairage local fourni par des habitants;
- l'approche sociologique, basée sur l'enquête auprès des habitants et des édiles communaux, et alimentée par quelques données socio-économiques.

Cette première partie concerne l'**approche urbanistique et patrimoniale**. Elle comporte deux chapitres majeurs :

- une analyse des cartes d'époques différentes permettant de retracer l'**évolution urbanistique des noyaux bâtis**.

Les documents utilisés¹ sont :

- la Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens appelée « carte Ferraris », réalisée entre 1770 et 1778 et éditée par le Crédit communal, et lorsqu'elles existent, les reproductions de l'Album de Croÿ (également édité par le Crédit communal), ensemble de gouaches représentant les domaines du duc de Croÿ réalisées à la fin du XVIème - début XVIIème siècles;

¹ Tous les plans sont présentés avec le nord vers le haut.

- les plans parcellaires de l'Atlas cadastral de Belgique dits « Plan Popp » datant des années 1860-1870;
- les plans « Picc » édités depuis les années 1990 par le Ministère de l'Équipement et des Transports (Source : MET-D.432 - Lic. n° D432/9906/001 Espace Environnement), complétés par les données en terme d'affectation aux Plans de secteur, datés de 1979 pour Thuin-Chimay et 1983 pour Mons-Borinage.

Cette analyse est enrichie de quelques données historiques issues du *Dictionnaire d'histoire et de géographie administrative des communes de Belgique* (Crédit Communal, 1983 sous la direction d'H. Hasquin) ou des publications principales des cercles locaux.

- un panel de photographies mettant en évidence les **caractéristiques majeures et les ambiances** de chaque lieu. Le choix des images porte sur :
 - prioritairement, les éléments intéressants au point de vue culturel et social du patrimoine urbain (bâtiments et espaces);
 - ensuite, des situations problématiques à améliorer.

Chaque photo est accompagnée de commentaires résumant la vision conjointe de quatre spécialistes (architecte, géographe-urbaniste, historien de l'art et éco-conseiller). Les *commentaires en italique* ont été recueillis auprès d'habitants faisant souvent partie d'associations locales que nous remercions pour leur participation ainsi que pour leur relecture de certaines études.

Remarque : la mention « Inventaire » renvoie à l'Inventaire du Patrimoine monumental, réalisé par l'Administration wallonne. Il s'agit d'un vaste répertoire édité par agglomération, en 20 tomes. Il reprend des bâtiments considérés comme les fleurons du patrimoine wallon, dont la préservation est vivement souhaitée, et a depuis peu une valeur réglementaire. Il est actuellement en cours de révision. Un bâtiment reçoit une « pastille » lorsqu'il mériterait d'être classé ou protégé.

A partir de ces deux analyses, émergent des premières conclusions qui devront être confrontées à la deuxième partie de l'étude, **l'approche sociologique**.

Celle-ci comportera :

- une **analyse socio-économique**, c'est-à-dire principalement des données concernant l'évolution démographique de la section, les revenus des habitants et les informations en lien direct avec la problématique de la conservation du patrimoine des logements;
- une analyse de la perception du patrimoine par la population permettant de mettre en évidence les **lieux-phares du patrimoine social des espaces et du bâti** ainsi que les problèmes principaux exprimés à leur égard.

L'approche urbanistique et patrimoniale que vous avez en main et l'approche sociologique formant **les études de potentialités seront soumises au Conseil communal et à l'ensemble des acteurs locaux** pour qu'elles reflètent bien **l'image de la commune en 2000**. Ce travail fait, ce sera le moment de passer aux **pistes d'aménagements**. Une consultation aura lieu avant leur montage, pour les voir se réaliser dans les années qui viennent.

Avertissement !

En aucune manière, les auteurs ne désirent porter un jugement sur qui que ce soit par ces constats. Ils mettent surtout en avant les richesses et les potentialités des centres urbains pour aboutir à des propositions d'aménagements. Il y est fait mention d'erreurs urbanistiques et de mauvais aménagements, tant privés que publics. Ceux-ci ont souvent été le fait de mode, propre à une époque du « tout à la voiture », du « tout au modernisme », mode dans laquelle les villes européennes sont malheureusement quasi toutes tombées. Le propos n'est pas là...

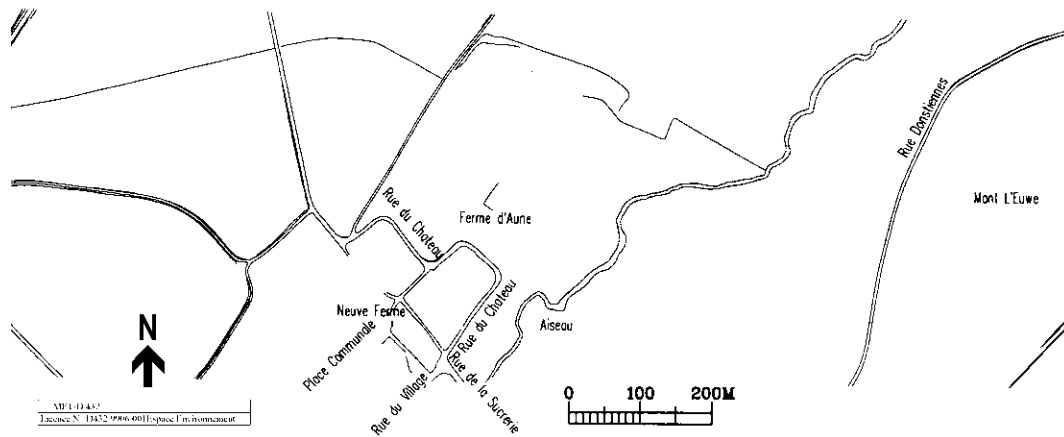
Ensemble, toutes les forces politiques de la commune ont résolument entrepris cette action de valorisation pour engager l'avenir dans un développement original, propre à la région et ce, en utilisant la proximité de la France comme un atout. C'est donc un fameux pari pour demain.

2. Analyse cartographique et commentaires historiques

A. Carte Ferraris

B. Plan Popp

C. Plan cadastral

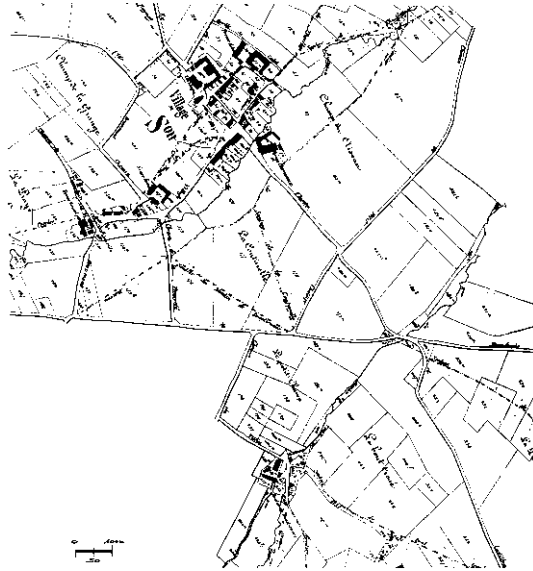


Plan actuel des rues



A

Source : Crédit communal



B



C

A. Carte Ferraris : le noyau bâti antérieur à la fin du XVIIIème siècle

Le village de Donstiennes est implanté sur l'important plateau sud de la Sambre dans le vallon - à cet endroit, peu profond - de la Biesmelle², entouré de champs. Les seigneurs de Donstiennes sont connus à partir de la seconde moitié du XIIème siècle. La paroisse dépendait de l'abbaye d'Aulne tandis que l'abbaye de Lobbes possédait des biens dans cette localité dès le IXème siècle.

A la fin du XVIIIème siècle, Donstiennes est encore un village très modeste, établi principalement sur le versant nord-ouest de la Biesmelle et constitué de deux rues parallèles à la Biesmelle : la rue du village et la rue du château formant une boucle pour rejoindre l'église. Ces deux voiries sont ponctuées de plusieurs grosses implantations agricoles en quadrilatère dans lesquelles on reconnaît :

- au nord : la ferme du Château, sur l'emplacement de l'ancien château des seigneurs de Donstiennes;
- au nord-est : la ferme d'Aulne, ancienne propriété de l'abbaye;
- au sud-est : la ferme Hiernaux;
- au sud-ouest : une ferme (appelée ferme Neuve sur le plan Popp) et plus à l'ouest, la ferme Grand Peine.

Isolé, au sud du village, le moulin de Donstiennes est situé sur un affluent de la Biesmelle, le ruisseau du Moulin de Donstiennes. Si le bâtiment actuel date de 1840, les origines du moulin remontent au début du XVIème siècle. La carte Ferraris montre l'agencement des bâtiments antérieurs au XIXème siècle.

B. Plan Popp : le noyau bâti au début de l'ère industrielle (milieu du XIXème s.)

On retrouve le même réseau de voiries et les mêmes grosses implantations en carré tout autour du village. Le bâti bordant la rue du Village s'est densifié : alignement de bâtisses à l'ouest de la ferme Hiernaux et plus à l'ouest, quelques implantations complémentaires entre les fermes Neuve et Grand Peine. Une esplanade est délimitée autour de l'église qui correspond plus ou moins à la future place communale.

Les sites de la sucrerie et du chemin de fer postérieurs à 1860 sont encore occupés par des champs. Au sud du village, apparaissent les nouvelles installations du moulin avec, à proximité, le départ des voiries du quartier Le Bout Trawé occupé seulement par deux petites constructions.

² Encore appelée à cet endroit « ruisseau de Thuillies ».

C. Plan cadastral et Plan de secteur : du milieu du XIX^{ème} siècle à nos jours

Le noyau bâti est sensiblement le même, avec une extension vers l'ouest le long de la rue de la Barrière (ancien chemin de Taquefesse), à l'entrée du village. On y décèle encore des parcelles inoccupées.

De nouvelles constructions apparaissent aux abords de la place communale dont l'ancienne école et au nord de l'église, les bâtiments de la Neuve ferme.

Au sud du village, le moulin et le hameau Le Bout Trawé et plus à l'est, le site de la sucrerie sont longés par la ligne de chemin de fer Mons-Chimay (ligne 109) établie en 1882 et pratiquement désaffectée en 1964. Fondée en 1869, la sucrerie se mue en 1916 en société anonyme. En 1920, après avoir absorbé plusieurs établissements, elle devient la seule sucrerie de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Elle occupait un personnel important en période de fabrication et la fermeture définitive (fin des années 1980) a été un choc pour la région. Son développement s'est fait vraisemblablement en marge du noyau villageois qui n'enregistre pas de hausse démographique; il voit même sa population baisser dans la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle (de 388 en 1846 à 282 en 1910 et à 189 en 1961). Aujourd'hui encore, le village reste essentiellement agricole, avec un patrimoine rural remarquable.

En ce qui concerne le Plan de secteur, l'ensemble du village correspond à une zone d'habitat à caractère rural, sans mention particulière de zone d'intérêt culturel, historique et esthétique. De la sortie de Donstiennes à l'entrée de Thuillies, la Biesmelle et ses abords sont placés en zone verte. Une importante zone d'aménagement différé (anciennement zone d'extension d'habitat)³ (environ 6 hectares, ce qui double la superficie actuellement consacrée à l'habitat) est située au nord-ouest de la rue du Village jusqu'à l'ancien chemin de Charleroi. Ceci est regrettable car il s'agit d'une porte ouverte à l'établissement d'un lotissement entraînant des risques de dégradation paysagère.

Assez logiquement, le site de la sucrerie est repris en zone industrielle mais son devenir l'oriente plus vers une zone artisanale; le site du moulin est en zone agricole.

³ Sur les Plans de secteur, les zones d'aménagement différé recouvrent les anciennes zones d'extension d'habitat. Ces zones sont destinées à recevoir toute affectation souhaitée par la Commune; un plan communal d'aménagement (ancien PPA) ou un schéma de structure communal doit avoir préalablement défini cette affectation. Actuellement, elles ne peuvent être mises en oeuvre : le Gouvernement wallon devant toujours définir un seuil minimal (appelé coefficient d'occupation) d'occupation des autres zones.

3. Le patrimoine de la section en images : Perception par les spécialistes et les habitants⁴

A. Les ambiances urbaines

De l'analyse cartographique et de l'enquête de terrain, ressort, d'une part, le caractère unitaire du noyau villageois et de ses grandes implantations agricoles et d'autre part, les sites du moulin et de la sucrerie.

- I. Le noyau villageois.
- II. Les grandes implantations agricoles.
- III. Les sites de la sucrerie et du moulin.

⁴ Par habitants, nous entendons les personnes, souvent membres d'associations, rencontrées lors de réunions et/ou qui se sont exprimées par des questionnaires. Les commentaires recueillis figurant en italique nous donnent un premier éclairage local intéressant qui ne doit pas être interprété toutefois comme l'avis général de la population. L'approche sociologique (partie II des études de potentialités) permettra d'approfondir cette connaissance, grâce à la vaste enquête téléphonique menée dans toutes les anciennes communes.

I. Le noyau villageois



1. Cour du presbytère avec la place en arrière-plan. *(Photo S. Snyders)*

Cette vue dégage une réelle atmosphère patrimoniale : d'une part, le caractère rustique du mur délimitant la cour d'entrée avec ses moellons grossièrement équarris en harmonie avec les pavés du sol, la fine colonne en fonte de la pompe à eau, élément d'ambiance, et d'autre part, le mur de façade en briques et pierres bleues reflétant l'architecture ancienne.

Le noyau villageois de Donstiennes a gardé dans l'ensemble l'aspect qu'il avait au XVIIIème siècle, avec quelques anciennes fermes remarquables constituant les points d'orgue de son patrimoine, et à la périphérie du village, le complexe rénové du moulin et le pôle plus industriel du site de la sucrerie.



2. Ancienne école communale. (Photo S. Snyders)

Deux édifices remarquables rehaussent la place communale : d'une part, l'église surplombant légèrement l'espace et d'autre part, l'ancienne école, exemple intéressant d'architecture éclectique. C'est un bâtiment symétrique avec une double entrée séparée par un simple pilier en pierre. La partie centrale est légèrement saillante et couronnée par un fronton percé au sommet d'une ouverture circulaire (« oculus »). La grande fenêtre du premier étage, avec sa partie centrale en demi-cercle s'inspire d'un type de baies appelées « serliennes » caractéristiques de la Renaissance italienne. Le mouvement arrondi est répété par l'inscription. L'emploi de la pierre bleue pour les encadrements et les châssis en bois contribuent à l'harmonie de l'ensemble. Ce bâtiment, abritant aujourd'hui deux habitations, date de la fin du XIX^{ème} siècle et est repris à l'Inventaire.



3. Place de Donstiennes.

La place de Donstiennes offre deux atouts majeurs :

- sa situation légèrement surélevée qui l'offre en point de repère depuis différents lieux du village;
- la qualité du patrimoine bâti qui la borde, ici le mur en moellons du cimetière qui ferme l'espace et sert de liaison entre les différents éléments du bâti.



4. Eglise Saint-Etienne. *(Photo S. Snyders)*

De style classique, l'église Saint-Etienne a été construite en 1763 (date inscrite sur la tour). Elle présente un bel appareillage homogène en moellons de calcaire et des volumes harmonieusement agencés : la tour avec sa flèche octogonale, la nef rythmée par trois ouvertures légèrement bombées, le chœur suivi de la petite sacristie. On attribue sa construction probablement à l'architecte thudinien J.B. Chermanne. Elle a préservé son environnement ancien : adossé contre la paroi, l'ancien cimetière ponctué de quelques imposantes pierres tombales. L'édifice est repris à l'Inventaire et mériterait le classement (pastille).

5. Anciennes croix en fonte.

(Photo S. Snyders)

Parmi les tombes, ces beaux exemples de croix en fonte. Ce type de monuments funéraires tend à se répandre au XIX^{ème} siècle parallèlement aux progrès de la métallurgie et atteste un savoir-faire. Certaines sont particulièrement ornementées, avec des parties forgées et d'autres, comme les figures, sont coulées dans un moule. La rouille confère un certain cachet ancien mais elle attaque le métal qui finit par tomber en poussières...





6. Fonts baptismaux en pierre.

(Photo S. Snyders)

Certaines églises préservent un mobilier liturgique parfois très ancien et très remarquable : c'est le cas de celle de Donstiennes. Les fonts baptismaux de l'église Saint-Etienne remontent à l'époque romane et datent du XII^{ème} siècle. La vasque est ponctuée de visages saillants assez stylisés taillés dans la pierre.

7. Dalle funéraire en pierre.

(Photo S. Snyders)

Cette dalle funéraire est d'une exécution très soignée. Elle représente un gisant joignant les mains, la tête posée sur un coussin. Le modelé en léger relief est très délicat, avec des effets très plastiques dans les plis souples des vêtements; d'autres détails sont encore assez archaïques comme le dessin des mains, ce qui fait penser à une datation ancienne (probablement le XVI^{ème} siècle).





8. Entrée du presbytère. (Photo S. Snyders)

Le presbytère est précédé d'une cour entourée par un mur en moellons dans lequel s'ouvre un portail aux montants en pierre taillée et se terminant par un linteau bombé. L'édifice dont on voit trois fenêtres encadrées de pierre bleue date de la fin du XVIIIème siècle. Il est repris à l'Inventaire et mériterait le classement (pastille).



9. Pignon du presbytère, vers la place. (Photo S. Snyders)

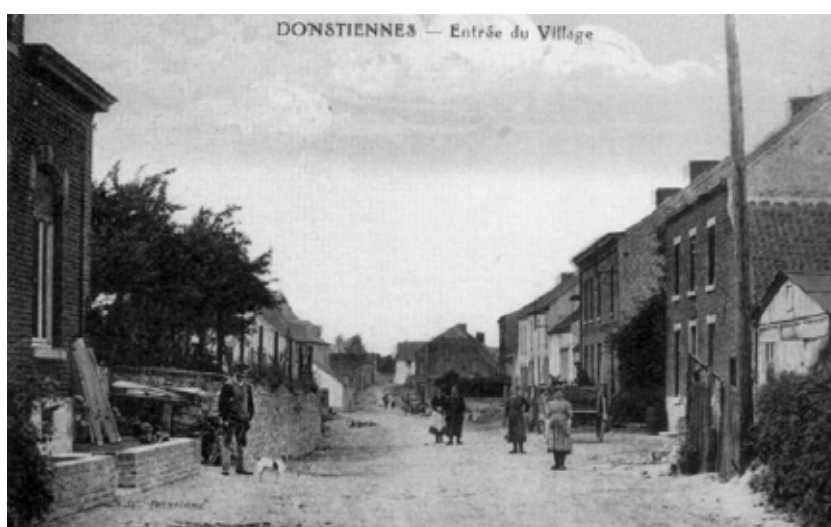
Remarquons ici les détails caractéristiques de la toiture de type rural : elle présente deux versants dessinant une courbe que l'on appelle « coyau » et une petite extrémité dessinant un triangle dénommé « croupette ».



10. Rue du Village vers le sud-ouest.

Noyau bâti restreint en surface, Donstienne possède une rue longue et rectiligne qui le traverse du nord-est au sud-ouest, abritant une part importante des habitations du village. Même si des bâtiments d'époque et de style différents s'y côtoient, l'homogénéité de l'ensemble est préservée : gabarit, alignement, muret, végétation. A gauche, une façade présentant un agencement caractéristique du style néoclassique avec des travées verticales régulières et la monumentalisation de la porte d'entrée par une corniche en pierre. Cette façade était autrefois couverte d'un enduit.

Cette entrée dans le village est intéressante. Cependant, plusieurs habitants soulignent qu'elle est dénaturée par des anciens ateliers délabrés.



11. La même rue au début du XXème siècle.
(Ancienne carte postale d'après « Mémoire en Images. Thuin »)



12-15. Murs en moellons.

La succession de murs anciens, le plus souvent en moellons, visibles dans l'ensemble du village est une particularité patrimoniale de grande qualité, à préserver lors de toute rénovation d'habitats ou de voiries.

Ils font partie intégrante des éléments qui structurent les cheminements ruraux. En effet, même si l'habitat est dispersé, la plupart des cheminements offrent une image continue, canalisée par les fortes interactions entre les bâtiments, les murs et la végétation.



16. Sentier joignant la rue du Village à la place.

Etroit cheminement entre les cultures, ce sentier offre une vue d'une haute qualité paysagère, mettant en valeur l'intérêt du patrimoine bâti de la place et ses tonalités harmonieuses. Le jeu des façades, pignons et volumes, caractéristique des noyaux villageois anciens, est bien préservé et la petite intervention plus tardive (petite construction en briques à droite) s'intègre dans l'ensemble.

De manière plus générale, l'intérêt des ruelles situées dans un espace bâti est grand : elles relient des lieux de vie locale sans emprunter des rues fréquentées par le trafic motorisé et ont souvent un rôle social important, apprécié par la population qui en garde des souvenirs de jeux et de rencontres.



17. Paysage vers l'église depuis la rue de la Barrière.

Donstiennes est un village de plateau au relief modéré. Son noyau d'habitat concentré émerge des champs qui l'entourent, offrant à travers de multiples percées paysagères l'image d'une troisième dimension de qualité.

La beauté des paysages est un des atouts du village cher à certains habitants.



18. Point de vue vers l'église depuis la rue de la Sucrerie.

Cette vue montre d'un autre angle les qualités paysagères des zones d'approche de Donstiennes. Ici, le chemin creux et courbe typique des campagnes cultivées.

II. Les grandes implantations agricoles



19. Entrée de ferme - rue de la Sucrierie.

Ici, l'entrée n'est pas marquée par un porche habituel mais par un auvent soutenu par une colonne en briques au sommet de laquelle sont posées deux petites sphères en pierre. Le tout est complété par une grille en fer forgé stylisée. Il s'agit d'une transposition plus moderne et un peu insolite du modèle classique des porches de ferme mais s'intégrant parfaitement dans le cadre rural.



20. Rue du Château n°s 29-30 - « cense d'Aulne ».

Ce bel ensemble de bâtiments de ferme blanchis appartient à la typologie des grosses implantations agricoles en quadrilatère : à l'avant-plan une partie des dépendances, à droite, le pignon de la grange et au milieu, le porche d'entrée donnant accès à la cour intérieure et marquant la transition entre l'espace public et le monde clos de la ferme. Celle-ci est une ancienne propriété de l'abbaye d'Aulne reconstruite vers 1777. Elle est reprise à l'Inventaire et mériterait le classement (pastille).



21. Ferme du Château.

On voit ici le portail remontant vraisemblablement au XVII^{ème} siècle et le pignon de la grange datant de 1825 de la ferme du Château. Elle a été construite aux XVIII^{ème}-XIX^{ème} siècles à l'emplacement de l'ancien château des seigneurs de Donstiennes élevé en 1626 et détruit par un incendie à la fin du XVII^{ème} siècle, excepté quelques vestiges intégrés dans les nouveaux bâtiments. L'ensemble est repris à l'Inventaire et mériterait le classement (pastille).



22. Ferme du Château.

Des habitants citent les anciennes fermes de Donstiennes pour preuve de l'ambiance rurale de ce village.



23. La Biesmelle, rue de la Sucrierie.

L'élément « eau » est présent par l'intermédiaire de la Biesmelle, qui, en ces lieux, n'entaille que peu profondément le plateau. Pas de relief spectaculaire donc mais une présence tranquille et passagèrement intéressante comme depuis le pont de la rue de la Sucrierie.

La qualité de l'eau inquiète certains habitants.

24. Parapet en fonte et fer forgé.

Bordant la Biesmelle, élégante grille en fonte et fer forgé, dont l'usage pour délimiter des espaces se répand au XIX^{ème} siècle parallèlement, comme pour les monuments funéraires, au développement de la métallurgie. Elle est comme une petite « touche industrielle » intégrée dans un cadre rural.



III. Les sites de la sucrerie et du moulin



25. La sucrerie de Donstienne, au début du XX^{ème} siècle.
(Ancienne carte postale d'après « Mémoire en Images. Thuin »)

Créée en 1869, la sucrerie de Donstienne connaît son apogée au début du XX^{ème} siècle. Elle obtient alors le monopole de l'industrie sucrière du Pays de Liège et représente une des principales ressources économiques de la Thudinie.



Le site en 2000.

Pendant la période de fabrication (octobre-novembre), elle employait 250 ouvriers qui venaient en partie de Donstienne, Strée, Clermont et Beaumont, à pied ou à bicyclette, tandis que le surplus de main-d'œuvre était composé de Flamands logés sur place. La vue ancienne, outre l'ambiance qu'elle dégage, met en évidence la qualité de l'architecture des quatre halls à pignons en briques, percés de fenêtres en plein cintre. On parle parfois de « cathédrales industrielles » pour exprimer le prestige de cette architecture qui s'est inspirée des nefs d'églises. La haute cheminée cylindrique rappelle la fonction industrielle.



26. Maison bourgeoise, située sur le site de la sucrerie.

Cette maison appartient à la typologie des demeures bourgeoises apparentées aux villas des années 1930-1950. Elle fut probablement l'habitation du directeur. La vue montre deux éléments remarquables relevant de l'architecture moderniste : la cheminée élancée au couronnement particulier et la rotonde circulaire qui ponctue un des angles. La forme horizontale des fenêtres est aussi caractéristique de ce style.



27. Bâtiment moderniste sur le site de la sucrerie.

Ce bâtiment en briques remonte vraisemblablement, comme la maison ci-dessus, aux années 1930-1950 et est influencé par le style moderniste, notamment dans l'aspect cubique, la sobriété et l'absence de décoration, tout comme la présence de larges baies horizontales aux châssis géométriques et la toiture plate. Le bâtiment est intact dans ses qualités architecturales et on peut donc craindre que le manque d'entretien finisse par lui porter préjudice. Ses proportions et la luminosité apportée par les nombreuses verrières sont des atouts pour une réaffectation en bureaux ou ateliers par exemple.



28. Cour intérieure du moulin de Donstiennes.

Les origines du moulin remontent au début du XVIème siècle. Le bâtiment actuel a été reconstruit vers 1840. Il a fonctionné comme moulin à farine jusqu'à l'entre-deux-guerres pour se limiter ensuite à l'alimentation pour bétail. Il est repris à l'Inventaire. Face à l'entrée, on aperçoit à gauche les installations du moulin et, à droite, dans la continuité, le logis. L'ensemble présente une belle homogénéité architecturale de style néoclassique, avec des travées régulières et un revêtement enduit blanc mis en valeur par la restauration.

Le moulin est très apprécié pour sa restauration, comprenant même le mécanisme. Des habitants apprécient qu'il soit ouvert au public; la seule inquiétude porte sur la qualité de l'eau.



29. Mécanisme du moulin.

Le mécanisme du moulin a été restauré et remis en état par le propriétaire, grâce à un financement obtenu dans le cadre de la campagne de valorisation des ouvrages hydrauliques de Wallonie organisée en 1994 (Fondation Roi Baudouin et Qualité-Village-Wallonie asbl).



30. Meunier au travail au moment de la sortie de la farine.

Des visites sont organisées sur rendez-vous toute l'année. A souligner pour leur caractère didactique, des démonstrations de mouture sont organisées, entre autres lors des Journées du Patrimoine. Elles permettent de remettre à l'honneur le métier de meunier qui constitue un autre aspect de notre patrimoine, celui des savoir-faire traditionnels.

B. Observations sur quelques problématiques urbaines



1. Zone d'aménagement différé (anciennement zone d'extension d'habitat), située au sud et à l'ouest de la place communale.

La zone de champs visible à l'avant-plan de la photo est placée en zone d'aménagement différé au Plan de secteur et pourrait donc un jour faire l'objet d'une mise en oeuvre. Les lotissements actuels de type pavillonnaire favorisant l'habitat dispersé détruiraient irrémédiablement le paysage et la qualité du site, comme le montre la vue ci-dessous (simulation).



**Même site, après l'éventuelle construction d'un lotissement.
(Simulation réalisée par ordinateur)**



2. Bâtiment de la sucrerie en 2000.

La confrontation entre la carte postale ancienne illustrée ci-dessous et le bâtiment actuel montre les dégradations que cet intéressant témoin du passé industriel local a subies. La vue ancienne met en évidence les qualités architecturales propres des halls industriels anciens. On aperçoit encore les baies en plein cintre jumelées dont certaines ont été murées. Par contre, on a ajouté des fenêtres juste au-dessus sans soucis d'intégration architecturale... Il est dommage que les interventions n'aient pas tenu compte de l'intérêt patrimonial du site. Une harmonisation est-elle encore envisageable ?



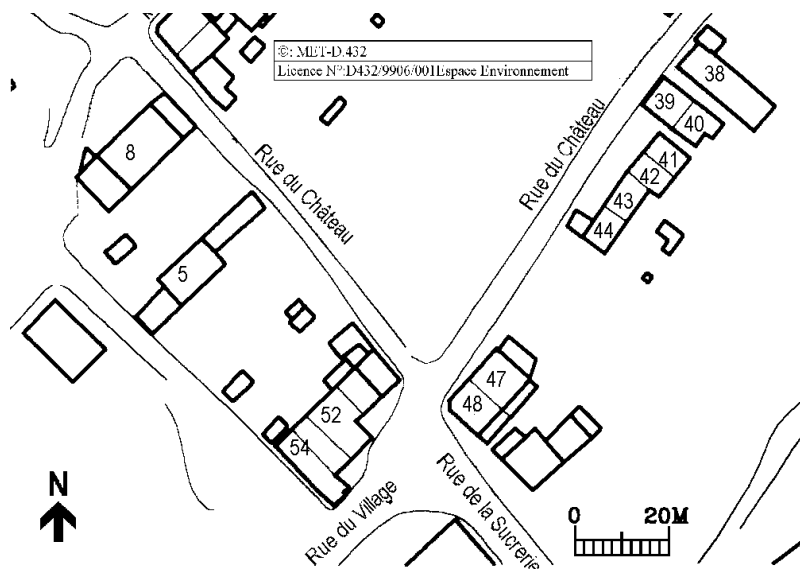
Le site vers 1900.

(Ancienne carte postale d'après « Mémoire en Images. Thuin »).



3. Place de Donstiennes.

Petite place de village, lieu de rencontre par excellence, la place de Donstiennes ne possède aucun aménagement spécifique qui la mette en valeur. La vaste zone d'asphalte lui donne un aspect sombre et peu engageant. Aucun élément de mobilier urbain ou végétal n'invite à la rencontre, à la détente, voire au jeu. N'est-ce pourtant pas là la fonction première d'une place, n'est-elle pas à remettre en valeur comme un écrin pour le patrimoine qui l'entoure ?



4. Croisement des rues du Château, du Village et de la Sucrierie.

Ce carrefour avec peu de visibilité est utilisé pour le jeu de balle-pelote. Aucun aménagement (hormis le tracé au sol) n'incite à ralentir aux abords de ce carrefour. L'asphalte en continu ne contribue pas à valoriser le contexte architectural de qualité.

4. Conclusions

Village de plateau, isolé géographiquement, le noyau central de Donstiennes n'a pas connu de poussée démographique, ni à l'époque du fonctionnement de la sucrerie, ni maintenant : le village ne semble pas attirer les « néo-ruraux ». Il a donc conservé intacte son ambiance de noyau villageois, toujours marqué par une activité rurale, et son patrimoine bâti majeur est celui des fermes, majestueuses et préservées. Parmi les quatorze bâtiments repris à l'Inventaire du Patrimoine, six sont des fermes. La ferme du Château et la cense d'Aulne, au coeur du noyau villageois, remontant au XVIIIème siècle, mériteraient le classement (pastilles), de même que l'église Saint-Etienne, de style classique et le presbytère. L'Inventaire reprend en tout cinq édifices qui seraient à classer. Or, actuellement, Donstiennes n'en comporte aucun. C'est dire qu'il y a un retard net dans la reconnaissance officielle du patrimoine de cette ancienne commune.

Très peu nombreux, les espaces publics sont également liés à la vocation agricole du village : petites ruelles entre les bâtiments de ferme, cheminements ruraux, courbes ou en creux, sentiers à travers champs. Les vues paysagères enfin, qui, préservées d'éléments perturbateurs, représentent sans conteste le complément spatial du patrimoine bâti des fermes.

Au sud du noyau d'habitats, sont situés deux sites importants de l'histoire donstienne. Le site du moulin dont la qualité de préservation est à souligner : restauration, visites et animations didactiques mettent en valeur ce patrimoine bâti et social, y compris au niveau touristique. Par contre, s'il faut souligner de manière positive le renouveau économique du site de la sucrerie, il est regrettable que les bâtiments industriels du XIXème siècle n'aient pas été l'objet de la même attention.

- **Les éléments intéressants sont :**

- **le patrimoine bâti des grosses fermes en quadrilatère**, typiques du XVIIIème et d'un grand intérêt architectural, situées en plein coeur villageois et dont la protection par le classement est souhaitable;
- **certains bâtiments bordant la place** : tant l'église et le presbytère, témoins du XVIIIème siècle, que l'ancienne école communale pour sa remarquable architecture fin XIXème siècle (éclectique);
- **le moulin**, bien mis en valeur par une restauration de l'architecture et du mécanisme. L'initiative - soutenue par la Région wallonne - du propriétaire de faire revivre ce patrimoine suscite l'intérêt du public en préservant un savoir-faire traditionnel. Sa pérennité pourrait être assurée par un classement. Son accessibilité comme musée permanent pourrait être étudiée;
- **les murs en moellons**, particulièrement présents dans le noyau bâti. Ils allient les qualités esthétiques et patrimoniales aux besoins fonctionnels. Destinés à enclore un espace ou soutenir un talus, ils sont de véritables fils conducteurs des cheminements donstiennois;
- la préservation de l'environnement naturel aux abords du village et la **qualité des paysages de plateau** d'où émergent les bâtiments principaux du noyau bâti.

• *Les problématiques à améliorer sont :*

- **la place**, vaste mare d'asphalte, peu conviviale et dont l'image est en contradiction avec le patrimoine bâti qui la borde;
- la reconnaissance par le Plan de secteur d'une vaste **zone d'aménagement différé (anciennement zone d'extension d'habitat)**, c'est-à-dire d'une zone potentiellement constructible **constitue une véritable menace pour les qualités paysagères du lieu** particulièrement appréciées par certains habitants; cette zone mériterait une protection;
- le site de **la sucrerie** : patrimoine historique et industriel, lié à la mémoire sociale, dont les bâtiments anciens ont malheureusement été détériorés par diverses transformations (un examen approfondi serait nécessaire pour envisager l'éventualité d'une restauration partielle). A noter l'existence d'un **bâtiment bien préservé, de type moderniste**, aux proportions et conditions d'éclairage favorables à l'installation de bureaux ou d'ateliers, laissé malheureusement à l'abandon; il serait utile de mettre en évidence l'intérêt de la préservation des témoins du passé industriel local;
- **la valorisation sur le plan touristique du patrimoine rural** : 5 bâtiments à classer (selon l'Inventaire), itinéraires de découverte de la rue du Château émaillée d'anciennes fermes remarquables, développement d'activités liées au terroir, ...;
- **le croisement des rues du Château, de la Sucrerie et du Village** dont le manque d'aménagement met en danger les joueurs de balle-pelote et ne cadre pas avec la qualité du cadre bâti.